

Motion votée à l'unanimité
ASAMEN /CFDT/CGT/FO/UNSA
au CSA-AC du 20 mars 2024

Le projet de regroupement de 1700 agents des sites Renault, Dutot, Avenue de France, Vanves, impliquerait, tel qu'il nous a été présenté, une grave dégradation des conditions de travail des collègues concernés.

Nombre d'entre eux devraient subir un allongement de leur temps de transport pouvant même les amener à renoncer à leur poste actuel.

Par ailleurs, existe un risque évident de réduction parfois très importante des surfaces disponibles par rapport à celles dont disposent actuellement ces collègues qui supposeraient le recours à des open space, voire à du flex office.

De plus, ce projet s'accompagne de réelles menaces sur le maintien de certains emplois qu'il s'agisse notamment de l'accueil, de la logistique ou des restaurants administratifs.

C'est pourquoi nous demandons l'abandon de ce projet.

Une entrevue avec la ministre est prévue le 17 avril pour débloquer la situation.